

Un niveau de service garanti pour le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé)

ASIP SANTE

pertinence

ajudaca

ÉTHIQUE
RESPONSABILITÉ

passion

engagement

open
SERVICES & INNOVATIONS INFORMATIQUES

LES BESOINS

Disponibilité du RPPS et réactivité dans la réalisation de ses évolutions, dans un contexte d'ouverture progressive de ses services.

LA SOLUTION

Tierce maintenance applicative dans le cadre d'un engagement de résultats à 100%.

LES BÉNÉFICES

Maintien opérationnel d'un référentiel stratégique pour le système de santé.

Le RPPS : référentiel unique des professionnels de santé

La création du Répertoire Partagé des Professionnels de Santé - référentiel de données certifiées attachées à un identifiant unique et pérenne - permet de doter le système d'information de santé français d'un outil fédérateur indispensable à la fois à :

- La qualité des échanges de données entre les acteurs du système de soins ;
 - La politique de régulation de la démographie des professionnels de santé.
- Elaboré par l'État, en collaboration avec le Service de Santé des Armées, les Ordres professionnels et l'Assurance-maladie, il a vu ses finalités précisées par un arrêté de février 2009 :
- Identifier les professionnels de santé en exercice, ayant exercé ou susceptibles d'exercer ;
 - Suivre l'exercice de ces professionnels ;
 - Contribuer aux procédures de délivrance et de mise à jour des cartes de professionnel de santé ;

- Mettre les données librement communicables du RPPS à disposition du public au moyen d'un service de communication sous forme électronique.

Comme pour l'ensemble des annuaires et référentiels nationaux nécessaires au développement des systèmes d'information de santé partagés, l'ASIP Santé en assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion.

Bénéfices et enjeux du RPPS

Il contribue à la simplification des démarches administratives des professionnels de santé. C'est d'ores et déjà le cas pour les pharmaciens, pour lesquels l'Ordre fait désormais office de guichet unique. L'entrée en vigueur effective du RPPS est également en cours pour les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes.

Dans une seconde phase, il sera étendu aux professionnels dont la création de l'Ordre est plus récente, puis à l'ensemble des professions réglementées avec enregistrement de diplôme.

La volonté de disposer d'un outil crédible pour l'analyse démographique a fait partie des motivations qui ont présidé à la mise en œuvre du RPPS dès son origine. Son intérêt va également se mesurer en termes de santé publique puisqu'il permettra d'améliorer la qualité des données nécessaires à l'organisation de l'offre de soins et d'attester, de manière sûre, de la qualité des professionnels auprès de la population.

L'application se caractérise par une forte complexité car les systèmes d'information des acteurs concernés doivent être progressivement connectés au Répertoire. Elle est également marquée par de fortes exigences en matière de sécurité :

- Les données personnelles inscrites au Répertoire doivent être protégées et l'accès à des fins frauduleuses interdit ;
- Elle comporte une infrastructure de clés publiques et la gestion de certificats permettant d'assurer les fonctions d'authentification et de signature des professionnels de santé.

open santé

Un niveau de service garanti pour le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé)

ASIP SANTE

pertinence

ajudaca

ÉTHIQUE
RESPONSABILITÉ

passion

engagement

open
SERVICES & INNOVATIONS INFORMATIQUES

Le rôle d'OPEN

OPEN assure la maintenance corrective, adaptative et évolutive, ainsi que le support de niveau 3 du RPPS, sur une durée de trois ans à compter d'août 2009.

La prestation, pour laquelle 6 indicateurs de suivi qualité ont été définis (délai d'indisponibilité, de prise en charge, retour de recette, retour de production, délai de livraison, re-livraison) est soumise à un engagement de résultats à 100%.

Elle mobilise une équipe de 3 personnes, hors direction de projet, situées à l'ASIP Santé.

Le RPPS en quelques chiffres...

Le référentiel répertorie pas moins de 90 données élémentaires pour chaque professionnel de santé, de l'état-civil aux qualifications et compétences en passant par le mode d'exercice, et le (ou les) lieu(x) d'activité.

ASIP SANTE en quelques mots...

L'Agence nationale des systèmes d'information partagés de santé, l'ASIP Santé, est un groupement d'intérêt public.

Son objet est de favoriser le développement des systèmes d'information partagés dans les domaines de la santé et du secteur médico-social.

Architecture technique

Linux RedHat, Oracle 10g,
Java/J2ee, Struts
Shell, Jboss, EJB,
JSP, Javascript,
Webservice,
CFT, X509 SSL, Dictao
Validation Server.

OPEN en quelques mots...

Avec 3200 collaborateurs et un CA de 260 M€ en 2010, OPEN se positionne comme un acteur de la Transformation et de la Performance des Directions Informatiques des grandes entreprises.

Cotée en bourse, OPEN figure parmi les 10 premières SSII françaises et exerce ses trois métiers - Conseil, Ingénierie Applicative et Infrastructures Services - en conjuguant d'une part, le Professionnalisme & la Proximité et d'autre part la Valeur & l'Innovation.

Afin de répondre au plus près aux enjeux de ses clients et à leur impératif de compétitivité, OPEN repose sa stratégie sur l'augmentation continue de sa Valeur ainsi que sur sa capacité d'Innovation technologique (Multimédia & Mobile, Machine To Machine, portails Open Source), sectorielle (Santé, Energie, Transport,...), industrielle (Agilité, Cloud Services, Accompagnement au changement,...) et contractuelle.

open santé